

Vu l'encombrement extrême de notre prison l'hiver dernier, trente condamnés ont été conduits au pénitencier de Kingston par M. Forster, le sous-préfet, accompagné d'une garde suffisante choisie dans notre personnel. Le transfèrement s'est fait heureusement ; et comme dans ces déplacements les risques d'évasions sont toujours très grands, c'est avec plaisir que j'ajoute qu'il s'est accompli sans aucune difficulté et sans frais plus qu'ordinaires. J'espère que notre aile nouvelle en construction sera achevée assez tôt pour qu'il ne soit plus nécessaire d'envoyer d'autres détenus à Kingston.

Vous verrez par le mouvement de ce pénitencier, aux annexes du présent rapport, que nous avons reçu en tout 184 condamnés et que nous en avons remis 88 en liberté, en sorte que la population de l'établissement, à minuit, le 30 juin, était de 96 prisonniers.

La santé générale, au témoignage du médecin, a été bonne. Il y a eu un décès—celui du prisonnier George V. Smith,—mort de consommation le 27 juin dernier.

Vous vous rappelez qu'au cours d'un débat sur le service des pénitenciers, dans le Parlement fédéral, l'hiver dernier, il a été fait une allusion défavorable à cette prison au sujet du nombre de ses employés que l'on comparait au chiffre du personnel du pénitencier de Kingston. A cette époque, nous n'avions qu'environ 149 détenus avec 18 gardes, tandis qu'à Kingston il y avait plus de 700 détenus avec 42 gardes. Cet état de choses en effet, s'il n'est pas expliqué, peut bien produire dans les esprits une fausse impression et du régime économique et de l'administration de cet établissement. Il n'est pas besoin de vous fournir à ce sujet des explications à vous, monsieur, si familier avec toutes les matières qui touchent au gouvernement des pénitenciers ; mais je crois à propos de présenter ici quelques courts éclaircissements afin que ceux qui s'intéressent au succès de la prison et le public en général ne se forment ou ne gardent point une opinion malheureuse de sa régie. Peu de mots suffiront. Nous avons en moyenne 18 escouades de prisonniers appliqués aux divers travaux de l'établissement ; et quoique chacune d'elles soit peu nombreuse, ces escouades exigent autant et quelquefois plus de gardes que celles qui travaillent à Kingston, dont quelques-unes comprennent jusqu'à 120 prisonniers : à raison des moyens que l'on possède à Kingston pour se garantir des évasions, une troupe de 120 hommes y exige moins de gardes qu'ici une troupe de 8 ou 10 hommes employés aux mêmes travaux et occupée quelquefois dans des bois ou tout près d'un bois. Or, comme on en peut dire autant—avec justice—de toutes nos escouades, la grande différence qui apparaît d'abord entre le personnel de Kingston et le nôtre sous le rapport du nombre s'explique ainsi d'une manière bien satisfaisante. Je me permets d'ajouter qu'à cause de la situation des travaux en lieux exposés, il faut que non seulement les gardes, mais aussi tous les autres employés exercent la plus attentive vigilance pour prévenir les évasions.

Je suis fort aise que vous ayez été présent, lors de l'ouverture de cet établissement, à l'entrée des prisonniers. Pendant les quelques jours que vous avez passés alors avec nous, vous avez pu voir ou prévoir toutes les difficultés des commencements de mon service ; si bien que vous êtes en mesure d'en parler dans votre rapport annuel sans que j'aie autrement à vous éclairer là-dessus. Lorsque je repasse dans mon esprit toutes mes inquiétudes des six premiers mois et les soucis que m'a causés la multiplicité de mes devoirs, il m'est, certes, permis de former le souhait de ne plus jamais être soumis, aussi longtemps, à une telle responsabilité mêlée de pareilles inquiétudes. Le fait est qu'avant et pendant ces six mois je ne rencontrais personne qui ne me prît des évasions ou des désagréments de toutes sortes ; et souvent mon interlocuteur était un homme entendu dont l'opinion avait beaucoup de valeur à mes yeux. Vous vous rappelez qu'à l'époque du transfèrement et durant les six mois suivants, il n'y avait point de palissade autour de la prison ; par conséquent, aux heures de travail — et presque tous les travaux se faisaient hors de l'édifice—les risques d'évasions étaient continuels. Cependant je n'ai point laissé les détenus dans l'oisiveté par crainte de ce danger, comme vous le montre l'état du travail qu'ils ont exécuté dans les différents départements du pénitencier. Dans ces circonstances, n'ai-je pas raison de me réjouir d'avoir à vous dire que nous n'avons perdu aucun prisonnier, encore qu'il y ait eu deux ten-